



Participation électorale en Guadeloupe

Un tiers des électeurs n'ont pas voté en 2017

Pour les élections présidentielles et législatives de 2017, 83,7 % des individus en âge de voter en Guadeloupe sont inscrits sur les listes électorales, taux inférieur à la moyenne nationale (89,4 %). Les électeurs guadeloupéens se mobilisent moins souvent qu'au niveau national. Ce constat se vérifie aussi en Martinique. Seuls 68 % des inscrits ont participé au moins une fois aux élections, soit 18 points de moins qu'en France hexagonale et en Corse. La mobilisation a été plus importante et plus assidue pour la présidentielle que pour les législatives. Les plus jeunes et les plus âgés sont ceux qui participent le moins souvent aux élections.

Floraline Cratère

Un tiers des électeurs n'ont pas participé aux scrutins de 2017

En Guadeloupe, 255 000 personnes sont inscrites sur les listes électorales pour les scrutins des deux tours de la présidentielle et des deux tours des législatives de 2017. Le taux d'inscription s'élève ainsi à 83,7 % soit six points de moins qu'en France hors DOM. La Guadeloupe est l'une des régions où la participation systématique (*définitions*) est la plus faible : 15,5 % des électeurs se sont déplacés à chaque fois qu'ils y ont été invités, soit 20 points de moins que la moyenne nationale. Les électeurs se tournent plus souvent vers l'abstention systématique (*définitions*) (*figure 1*) ; un tiers des inscrits n'a voté à aucune élection (13,4 % au niveau national). Bien qu'une forte abstention systématique soit caractéristique des régions ultramarines, l'année électorale de 2017 est marquée par deux phénomènes. En Guadeloupe, les électeurs, lors de la primaire de la gauche pour la présidentielle, ont choisi un candidat différent de celui retenu à l'échelle nationale. Ensuite, un nombre record de candidats (82) s'est présenté pour les législatives. Ces particularités ont amplifié le désintérêt des électeurs pour les scrutins de 2017. Ensuite, un nombre record de candidats (82) s'est présenté pour les législatives.

Le vote intermittent (*définitions*) a été pratiqué par la moitié des électeurs en Guadeloupe comme au niveau national. (*figure 2*).

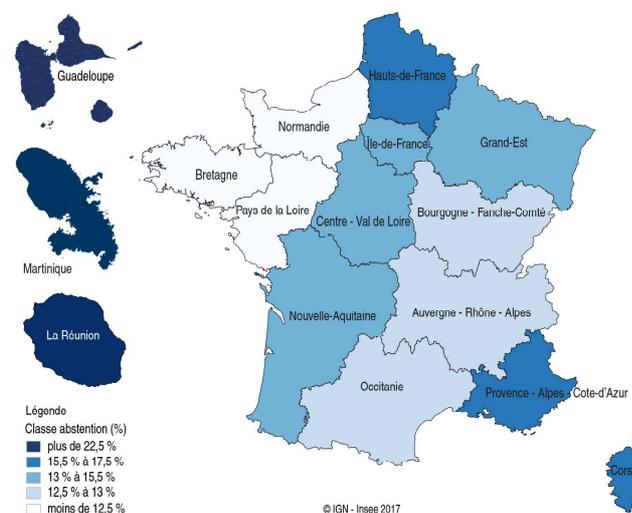
Une démobilisation post-présidentielle en 2017

En Guadeloupe, six électeurs sur dix ont voté à au moins un tour de la présidentielle. Quelques semaines plus tard, seuls quatre électeurs sur dix ont participé au moins une fois aux

législatives. Les électeurs sont plus assidus pour la présidentielle que pour les législatives : 38 % d'entre eux ont voté aux deux tours de la présidentielle c'est quinze points de plus que pour les élections législatives.

1 Une désaffection marquée des électeurs ultramarins pour la présidentielle et les législatives de 2017

Taux d'abstention systématique par région aux élections de 2017 en France (en %)



2 Vote systématique pour un inscrit sur six en Guadeloupe

Taux de participation selon l'élection en 2017 (en %)

	Martinique	Guadeloupe	France hors DOM
Vote systématique (1)	15,7	15,5	35,9
Vote intermittent dont (2)	48,7	52,5	50,8
Vote uniquement aux deux tours à la présidentielle (3)	11,5	12,9	20,5
Abstention systématique (4)	35,6	32,0	13,4

(1) Vote à tous les tours des deux élections

(2) Vote à au moins un tour de l'une des deux élections

(3) Vote aux deux tours de la présidentielle et aucun vote aux législatives

(4) Aucun vote, que ce soit à la présidentielle ou aux législatives

Lecture : parmi les électeurs inscrits en Guadeloupe, 15,5 % ont voté à chaque tour des élections, 52,5 % ont voté mais ont manqué au moins un des quatre scrutins.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

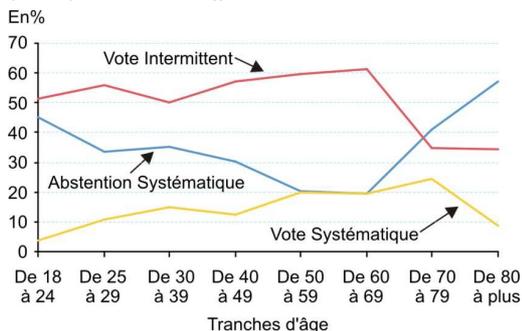
Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

L'âge, un facteur influant sur l'abstention systématique

L'âge est l'une des caractéristiques déterminantes de l'abstention aux élections. Entre 18 et 29 ans, deux électeurs sur cinq n'ont participé à aucun des quatre scrutins. L'une des explications pourrait être liée au départ des jeunes pour l'Hexagone, afin de poursuivre leurs études ou de trouver un emploi. À partir de 70 ans, un électeur sur deux ne s'est déplacé à aucun des rendez-vous électoraux. Entre 30 et 70 ans, l'abstention systématique diminue avec l'âge et atteint son niveau le plus bas pour les électeurs âgés de 60 à 69 ans. Les jeunes retraités s'impliquent davantage dans la vie politique que les autres électeurs (figure 3). Cette abstention systématique reste à tout âge plus importante en Guadeloupe que dans l'Hexagone. En Guadeloupe, les hommes votent moins souvent que les femmes au scrutin présidentiel (quatre points d'écart) alors qu'au niveau national, leur participation est quasiment identique.

3 Une abstention systématique plus élevée aux âges extrêmes

Taux de participation selon l'âge aux élections de 2017



Lecture : entre 18 et 24 ans, 44,9 % des électeurs ont voté aux deux tours des deux scrutins, 51,2 % ont voté mais ont manqué au moins un des quatre scrutins et 3,9 % a voté aux quatre scrutins.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

Définitions

La **participation systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins.

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des autres tours de scrutins organisés au cours de l'année.

Le **vote intermittent** désigne le comportement électoral de ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Le niveau de formation et la précarité influent sur la participation aux élections

En Guadeloupe, l'abstention systématique chez les 25 ans ou plus ayant au moins le bac est de 23,6 %, elle est de 34,7 % pour ceux ayant un niveau de diplôme inférieur (figure 4). Cette désaffection pour les échéances électorales augmente avec la précarité. Parmi ceux qui ont le niveau de vie le plus bas (1^{er} quartile), un sur trois a choisi l'abstention systématique contre un sur cinq pour les plus aisés (4^e quartile). Ces écarts sont nettement plus marqués pour les élections présidentielles. Les retraités, les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle s'abstiennent plus souvent que les professions intermédiaires ou les cadres, comme à l'échelle nationale. Les personnes en couple se déplacent plus souvent pour les élections que les personnes seules et les enfants en âge de voter vivant chez leurs parents. Ces derniers, se désintéressent plus souvent de la vie politique. Ainsi, 40 % des jeunes électeurs vivant chez leurs parents n'ont voté à aucun des différents scrutins. Cette proportion est la même chez les inscrits vivant seuls. Cette abstention systématique est réduite de douze points chez les personnes en couple.

4 Le niveau de formation et la précarité facteurs explicatifs de la participation aux élections

Taux de participation selon les critères sociodémographiques aux élections de 2017 (en %)

	Abstention systématique	Vote intermittent	Vote systématique
SEXE			
Ensemble des inscrits	32,0	52,5	15,5
Femme	30,1	54,6	15,3
Homme	34,5	49,8	15,7
DIPLÔME 25 ans ou plus			
Sans diplôme ou inférieur au Bac	34,7	50,2	15,1
Bac ou plus	23,6	56,9	19,5
NIVEAU DE VIE 25 ans ou plus			
Quartile 1	35,0	51,8	13,2
Quartile 2	28,2	51,9	19,9
Quartile 3	30,6	50,5	18,9
Quartile 4	21,3	57,6	21,1

Lecture : parmi les femmes inscrites sur les listes électorales, 30,1 % n'ont participé à aucune élection en 2017.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

Source :

L'Insee réalise régulièrement des enquêtes sur la participation électorale. En Guadeloupe, l'enquête de 2017 porte sur les élections présidentielles et législatives. Un échantillon d'électeurs potentiels a été constitué à partir de l'échantillon démographique permanent, qui contient les informations d'un échantillon de personnes concernant notamment leur inscription ou non sur listes électorales, leurs réponses à l'enquête annuelle de recensement de 2015 et leur niveau de vie issu de la source fiscale. Les caractéristiques sociodémographiques sont donc celles déclarées au recensement en 2015.

La participation d'un sous-échantillon de 1 128 personnes est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire. Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
Cité Guillard
CS 96
97102 Basse-Terre

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8254

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Cynthia DUCHEL, « En Guadeloupe, une large majorité d'inscrits mais peu de votants », AntianÉchos n° 34, mai 2013.
- Sébastien DURIER, Guillaume TOURÉ, « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », Insee Focus n° 80, mars 2017.
- Chantal VILETTE, Cyril HERVY, « Des échéances électorales légèrement moins mobilisatrices qu'en 2012 », Insee Focus n° 79, mars 2017.

